

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
d'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

Décision n° 3469 du 6 mars 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général du groupement de gendarmerie départementale du Bas-Rhin

NOR : INTJ1706536S

Le commandant adjoint de la région de gendarmerie d'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, commandant du groupement de gendarmerie départementale du Bas-Rhin,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 15773 du 1^{er} décembre 2016 (NOR : INTJ1630346S),

Décide :

Article 1^{er}

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} avril 2017 :

Steinmetz Philippe	NIGEND : 232 408	NLS : 8 079 106
Guillaume Fabrice	NIGEND : 300 249	NLS : 6 609 053
Ech-Charoui Bouchra	NIGEND : 315 279	NLS : 8 110 294
Berné Clémence	NIGEND : 338 021	NLS : 8 106 301
Le Goff Michel	NIGEND : 302 618	NLS : 8 102 151
Ribolzi Sandrine	NIGEND : 227 652	NLS : 8 058 458

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 mars 2017.

*Le général, commandant adjoint de la région
de gendarmerie d'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale du Bas-Rhin,
S. OTTAVI*